

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION
DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 27 OCTOBRE 2017**

Etaient présents :

M. ANZIANI Alain, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Jean-Michel, M. DAVID Michaël, Mme de PEDRO BARRO Sylvie, M. DESBLACHES Jean-Paul, Mme DESBORDES Isabelle, M. DUPRAT Christophe, Mme DUSSEAU Joëlle, Mme FERREIRA Véronique, M. LECUYER Fabien, M. MANGON Jacques, M. NAFFRICHOUX Cédric, Mme PRIOL Dominique, M. QUERTINMONT Philippe, M. REVOLTE Serge, M. SUBRENAT Kevin, M. TARIS Joan, Mme THIEBAULT Gladys, M. TURBY Alain.

Excusés ayant donné procuration :

M. AUGÉ Antoine à M. MANGON Jacques,
Mme BOST Christine à Mme FERREIRA Véronique,
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Michaël,
M. HERITIE Michel à Mme de PEDRO BARRO Sylvie,
M. GUILLEMBET Jean-Marc à M. ANZIANI Alain,
M. KOEBERLE Philippe à Mme DUSSEAU Joëlle,
M. LABARDIN Michel à M. LECUYER Fabien,
M. RAYNAL Franck à Mme THIEBAULT Gladys,
M. ROSSIGNOL PUECH à M. Aurélien DESBATS,
Mme ZAMBON Josiane à M. TOUZEAU Jean (absent)
M. SUBRENAT Kevin à M. TURBY Alain (à partir de 15H30).

Excusés :

M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme de FRANCOIS Béatrice, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, Mme JACQUET Anne-Lise, M. JOANDET Franck, M. LECALIER Franck, M. PADIE Jacques, M. TOUZEAU Jean, M. TURPIN Daniel, M. VERGE Jean, Mme VERSEPUY Agnès.

Assistaient également à la réunion :

M. BOUC Jean-Louis, M. DROUIN Nicolas, M. CHUCHE Philippe, M. Aurélien DESBATS, M. ETCHEGARAY Xavier, M. LIMARE Fabrice, Mme METROT Laurine, Mme FAURIAT Maryse, M. GRACIA Bastien, Mme GRAOUER Caroline, M. LAWNICZAK Michel, Mme PAPIN Céline, Mme LUNVEN-GEAY Sylvie, M. MULLER Philippe, M. RESPAUT David, M. ROUVIERE Renaud.

Monsieur Patrick Bobet ouvre la séance en qualité de Président de la commission locale d'évaluation des transferts de charges, à 14h36.

1. Adoption du relevé de décisions de la séance du 07 juillet 2017 :

Monsieur Patrick Bobet soumet au vote le relevé de décisions de la séance de la CLETC du 07 Juillet 2017.

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 30

Le relevé de décisions de la séance du 07 juillet 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Compétence « vélo » :

Monsieur Fabrice Limare rappelle la volonté de la loi MAPTAM de reconnaître un bloc de compétences « mobilité » en faveur des métropoles, impliquant notamment la possibilité de prendre toutes les mesures favorisant l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, dont le vélo.

Dans ce contexte, il est précisé que le transfert du parc de vélos de la ville de Bordeaux à Bordeaux Métropole est nécessaire à la mise en œuvre d'un dispositif unique de prêt de vélos à titre gratuit sur tout le territoire et à la proposition d'une offre de services suffisante.

La méthode de calcul de l'évaluation des charges transférées est présentée par Monsieur Renaud Rouvière.

Monsieur Patrick Bobet soumet au vote l'évaluation de la compétence « vélo ».

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 30

L'évaluation est adoptée à l'unanimité.

3. Espaces publics dédiés à tout mode de déplacement

La méthode de calcul des coûts de ce transfert et la démarche auprès des communes concernées sont exposées par Monsieur Philippe Muller.

Un exemple d'évaluation pour une commune est détaillé par Monsieur Renaud Rouvière avant que soit présentée la synthèse des éléments de calcul pour l'ensemble des communes.

Départ de Monsieur Christophe Duprat, ce qui porte le nombre de votes à 29.

Départ de Madame Véronique Ferreira, ce qui porte le nombre de votes à 27 (1 pouvoir).

Après discussion, Monsieur Patrick Bobet soumet au vote l'évaluation de ce transfert.

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 27

L'évaluation est adoptée à l'unanimité.

4. Mutualisation des archives

Madame Caroline Graouer rappelle le fonctionnement du service commun des archives, opérationnel depuis le 01 mars 2016, ainsi que les enjeux de sa mutualisation. Le forfait de fonctionnement envisagé pour le fonctionnement du service commun « Archives », calculé au mètre linéaire et s'appliquant au volume réel du fonds, est ensuite détaillé.

Départ de M. Kévin Subrenat à 15H30. M. Subrenat donne pouvoir à M. Alain Turby pour le représenter.

Après discussion, la méthode d'évaluation est soumise au vote.

Votes contre : 0
Abstention : 1 (Mme Joëlle Dusseau s'abstient)
Votes pour : 26

5. Mutualisation : cycle 3

Madame Sylvie LUNVEN-GEAU précise que les communes de Bègles, Floirac, Lormont et Le Taillan-Médoc se sont inscrites dans le troisième cycle de la mutualisation. Il est précisé que 8,9 ETP seront mutualisés dans le cadre de ce cycle.

Monsieur Patrick Bobet soumet au vote ce dossier.

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 27

Le dossier est adopté à l'unanimité.

6. Révisions de niveau de service

Madame Sylvie LUNVEN-GEAY indique qu'il s'agit de régulariser les évolutions de niveaux de service intervenues entre les cycles 1 et 2 de la mutualisation et 2017.

Madame Caroline GRAOUER présente les montants de révision de niveaux de service pour chacune des communes concernées.

Départ de M. Jacques Mangon, ce qui porte le nombre de votes à 26 (1 pouvoir).

Monsieur Patrick Bobet soumet au vote ce dossier.

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 25

Le dossier est adopté à l'unanimité.

7. Révision des taux de charges de structure

Monsieur Renaude ROUVIERE indique que la révision des taux de charges de structure pour l'année 2018 doit faire l'objet d'une approbation des membres de la CLETC. Seul, le taux de la ville de Bègles doit être régularisé.

Monsieur Patrick Bobet soumet au vote ce dossier.

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 25

Le dossier est adopté à l'unanimité.

8. Synthèse générale

Au terme de la présentation par Monsieur Renaud Rouvière de la synthèse générale des transferts et des mutualisations, les membres de la CLETC votent à l'unanimité le montant des attributions de compensation et adoptent le rapport afférent.

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 25

La séance est levée à 15H58.